



du 04 au 06 décembre 2018

Pour mieux défendre les OPA de la DGAC, FO avait décidé en 2014 que le SNPACM/FO, première organisation des Ouvriers d'Etat à la DGAC avec plus de 50% (depuis plusieurs années), les représenterait.

Pour la seconde fois, la liste à la CCOPA sera donc déposée par le SNPACM. Cette décision a pour but de permettre une meilleure intégration des OPA à la DGAC et qu'ils puissent bénéficier des résultats obtenus par le SNPACM/FO. Le Bureau National du SNPACM-FO intervient actuellement auprès de la DGAC, des Ministères des Transports et de la Fonction Publique pour gérer toutes avancées des Ouvriers des Parcs et Ateliers. Nous travaillons également avec le SNP2E-FO qui représente l'ensemble des OPA de notre Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Objectif des élections CCOPA:

Nous voici à nouveau à la veille d'enjeux majeurs avec les élections professionnelles. Par ces élections, les personnels OPA éliront leurs représentants pour siéger à la Commission Consultative pour les Ouvriers de Parcs et Ateliers de la DGAC mais donneront également la représentativité syndicale du corps.

De ces résultats dépend aussi la représentativité dans les commissions ouvrières de réforme. FO a défendu depuis de nombreuses années et continuera de défendre le maintien de l'unité de la DGAC et donc du SNIA au sein de la Fonction Publique d'Etat.

FO a négocié et obtenu pour les OPA de la DGAC :

- Une prime d'intéressement Collectif (PIPC) concernant l'ensemble des corps de la DGAC. La PIPC des années 2016 et 2017 sera versée à tous les personnels avant la fin de l'année 2018.
- La création d'une prime de qualification (équivalent PTO chez les Ouvriers d'Etat) pour les OPA en poste à la DGAC pour le protocole DGAC en 2013-2015 puis sa revalorisation de + 35€ mensuel lors du protocole 2016-2019. Le SNPACM-FO a ardemment exprimé lors des Comités de Suivi Protocolaires le versement en

une seule fois de cette revalorisation, contrairement au souhait de la DGAC de découper le versement des 35€ sur 3 années! !

- L'ouverture de l'examen professionnel vers le corps des TSEEAC dès 2014 pour les OPA, pour améliorer leur déroulement de carrière à la DGAC.

- La revalorisation au maximum de l'article 2 du décret de la Prime de qualification, permettant à de nombreux OPA une revalorisation indemnitaire.

FO s'engage pour votre avenir et pour une meilleure gestion des OPA :

- à continuer à maintenir un travail constant avec le Centre de Gestion Ouvriers pour ne plus avoir des situations d'anomalie ou de retard sur les salaires et les différentes primes.
- à faire appliquer la réglementation, comme par exemple: les relevés annuels d'emplois insalubres sur les sites DGAC concernés; les 3 jours d'autorisation d'absence qui peuvent être accordés en cas de décès de beaux-parents; l'application du décret amiante pour les agents impactés.
- à réclamer le déplafonnement de la prime de métier des OPA, en reclassant certains métiers vers l'article 3 de la prime de métier.
- à réclamer le déblocage de la prime d'ancienneté de 27 à 30% et la revalorisation de la prime de rendement.

Le SNPACM/FO s'engage à vous informer régulièrement en diffusant des compte-rendus et informations concernant les personnels OPA.

Nous nous engageons à mettre les moyens du SNPACM au service des OPA pour permettre une meilleure prise en compte de leurs problèmes, avec le Centre de Gestion des Ouvriers et lors des discussions protocolaires.

**Ne cédez pas au tapage démagogique
Et à l'opposition systématique !
Votez FORCE OUVRIÈRE**

Présentation des candidats

Elections OPA 2018



Pascal BUREAU, 52 ans

OPA depuis 2003, sur l'Ex Base Aérienne de Lille-Lesquin depuis 2005. Chargé de l'entretien courant des bâtiments, j'ai intégré la DGAC/SNIA en 2011, Pôle Paris-Le Bourget à l'antenne de Lille Lesquin. Militant FO depuis 2004 – Actuellement Secrétaire Départemental de FO PTECTIT Nord. Je siège en CC-OPA depuis 2018.



Bernard MOUCHEL, 59 ans

Après avoir travaillé 33 ans en tant qu'OPA électricien puis responsable du pôle entretien au sein du SLI de L'Equipement de la Marne sur l'Ex Base Aérienne 112 de Reims, j'ai intégré la DGAC/SNIA en 2010 suivi d'une affectation au CRNA-Est en juillet 2012. Actuellement adjoint au CPGC, chargé du suivi des travaux d'extension du centre.



Olivier SCHEBACHER, 50 ans

OPA depuis 1990, sur l'ex base Aérienne 132 à Colmar-Meyenheim. Agent de maintenance polyvalent, j'ai intégré la DGAC/SNIA en 2011, au pôle de Strasbourg, antenne de Rixheim.



Thierry LAUREAUX, 54 ans

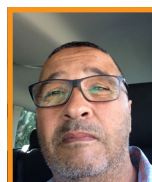
OPA Chef de Chantier B, Chargé de mission diagnostique entretien maintenance grosses réparations. Affecté au SNIA pôle de Strasbourg depuis le 1er janvier 2011.

OPA depuis 1990 au Ministère de l'Equipement sur la base 124 Strasbourg Entzheim



Eric PETIT, 46 ans.

OPA Chef de chantier B, adjoint EMGR et Chargé de mission diagnostique entretien maintenance grosses réparations. Affecté au SNIA pôle de Strasbourg depuis le 1er janvier 2011. OPA depuis 1991 au Ministère de l'Equipement sur la base 124 Strasbourg Entzheim.



Albert LAMRI, 52 ans

OPA Chef d'équipe B, conducteur d'engins au sein de l'équipe ESBA 6g du SNIA de Lyon ; Auparavant, j'ai occupé des fonctions Mécanicien d'engins poids-lourds dans le même service depuis 1993.

Sans rature ni surcharge
Merci de votre confiance

